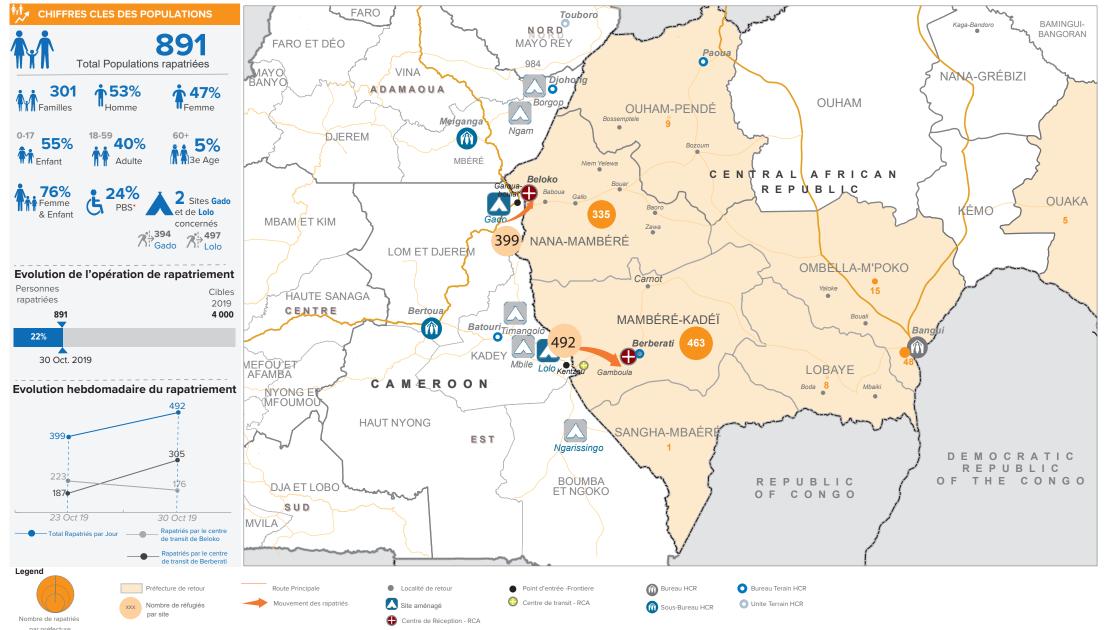


Réfugiés de la République Centrafricaine ont été rapatriés dans leur pays d'origine au 30 octobre 2019. Ces retours volontaires facilités par voie routière sont coordonnés par les Gouvernements du Cameroun et de la République Centrafricaine (RCA), l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), tous parties prenantes de l'Accord Tripartite signé le 29 juin 2019 pour le rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains dans la dignité et la sécurité, pour rappel, Pour 2019, le HCR prévoit de faciliter le retour de quelque 4 000 réfugiés. Au 31 août 2019, 6 350 réfugiés (1 848 ménages) avaient déjà exprimé le souhait de rentrer chez eux.







Population rapatriés par zone de retour en République centrafricaine

Préfectures	Sous-préfectures	# d'individus	# de ménages
Bangui	Bangui	48	21
Basse-Kotto	Kembe	5	2
	Zangba	1	1
Haute-Kotto	Ouadda	1	1
Lobaye	Boda	2	2
	Boganangone	1	1
	Bouar	4	2
	Mbaiki	1	1
• Mambéré-Kadéï	Amada-Gaza	10	5
	Babaza	15	4
	Balego	7	2
	Berberati	239	82
	Carnot	151	50
	Gadzi	10	10
	Mbelou	1	1
	Nassole	18	5
	Pebe	3	1
	Wapo	3	1
	Zaoro Sango	6	1
Nana-Mambéré	Abba	13	2
	Baoro	98	28
	Bouar	216	59
	Galo	8	4
Ombella M'Poko	Boali	1	1
	Yaloke	14	7
Ouaka	Bambari	4	3
	Grimari	1	1
Ouham Pendé	Bouar	8	1
	Bozoum	1	1
Sangha-Mbaéré	Bambio	1	1
Grand Total		891	301

Quelques images du rapatriement volontaire



Camion transportant les bagages des réfugiés au poste de contrôle à la frontière camerounaise



Réfugiés récupérant leur carnet de vaccination après la séance de vaccination au point d'enrégistrement

Réfugiés dans le bus prêts pour le voyage vers leur pays d'origine